

**PAGES
MANQUANTES**



L'ANGE A L'HOSTIE

BONNE AÏEULE !

(INVOCATION)

*Des petits-fils sans nombre en ce matin de fête,
Grand' Maman Sainte Anne, entourent tes autels ;
Aux bouquets odorants qu'ils voudraient immortels,
Ils joignent, à genoux, leur pressante requête.*

*Il fait sombre ici-bas : horrible est la tempête
Où la chair et l'esprit se liquent, fraternels,
Pour nous perdre à jamais ; les dogmes éternels
Parlent sans force à l'âme où le doute s'arrête.*

*Mère de notre Mère, au ciel, près de Jésus,
Implore sa pitié sur l'orgueilleux refus
De vivre par la foi, fier de la raison seule.*

*Tu guéris le perclus ou ranimes l'ardeur
Du courage tombé,—restaure la candeur
De notre âme à vingt ans, puissante et bonne aïeule.*

PETIT-FILS.

26 juillet, 1911.

PREMIER

Congrès de la Langue Française

AU CANADA

(QUÉBEC, 1912)

Nous voudrions être des premiers à saluer avec un religieux et patriotique enthousiasme la nouvelle qu'un premier Congrès de la Langue Française au Canada sera tenu à Québec au mois de juin, l'année prochaine. On ne pouvait imaginer, dans les circonstances un peu difficiles que nous traversons, un moyen plus puissant de développement et de consolidation de notre langue nationale, moyen tout à la fois pacifique et revendicateur, bien fait pour éclairer les uns, pour encourager les autres, pour unir tous les bons esprits et toutes les bonnes volontés dans la conviction que notre langue doit être, plus que jamais, le véhicule de notre foi. A ce point de vue, le Congrès devient une œuvre sainte, une manière de croisade, pour le succès de laquelle nous avons le devoir de prier, et que nous demandons aux lecteurs du "Rosaire" de ne point oublier dans la récitation de leur chapelet.

Voici maintenant l'Appel au Public lancé de Québec par le Comité organisateur :

QUÉBEC, LE 10 AVRIL 1911.

Par une délibération prise le 14 février dernier, la Société du Parler français a convoqué, à Québec, pour 1912, un Congrès de la Langue française au Canada. (1) Ce Congrès, dès à présent assuré d'adhésions et de participations marquantes, s'organise, sous le patronage de l'Université Laval, par les soins d'un Comité que la Société elle-même a constitué parmi ses membres, et qu'elle a chargé de cette mission.

Il n'est pas nécessaire d'appeler longuement l'attention de nos compatriotes sur l'intérêt que présente cette entreprise et sur l'importance des résultats qu'on peut en attendre, à un moment où les efforts pour la conservation et la culture de notre langue doivent se multiplier et se faire plus énergiques que jamais.

Le Congrès est convoqué pour l'étude, la défense et l'illustration de la langue et des lettres françaises au Canada.

On sait quelles hautes ambitions stimulent chez nous, depuis des années, le zèle de ceux qui ont souci de l'une des meilleures parts de l'héritage ancestral.

Que notre langue s'épure, se corrige et soit toujours saine et de bon aloi : que notre parler national se développe suivant les exigences des conditions nouvelles et les besoins particuliers du pays où nous vivons ; qu'il évolue naturellement, suivant les lois qui lui sont propres, sans jamais rien admettre qui soit étranger à son génie premier, sans jamais cesser d'être français dans les mots, dans les formes et dans les tours, mais aussi sans laisser, par quelque côté, de sentir bon le terroir canadien ; qu'il s'étende et qu'il revendique ce qui lui appartient, mais sans heurter les ambitions légitimes, et dans le libre exercice de ses droits ; et que notre littérature se développe et se *nationalise*, mais dans le respect des traditions françaises—tels sont les vœux légitimes de tous les nôtres, tel est aussi l'idéal très élevé pour lequel l'on travaille et l'on peine. Et c'est pour réaliser dans une mesure plus grande ces souhaits patriotiques, c'est pour déterminer un nouvel effort, plus vigoureux, vers cet idéal que se tiendra le Premier Congrès de la Langue française au Canada. Tous, à quelque classe que nous appartenions et quel que soit notre état, nous deviendrons plus curieux encore de notre langue maternelle,

(1) Le Congrès se tiendra du lundi, 24 juin, au dimanche, 30 juin 1912, à l'Université Laval, à Québec.

plus fiers de notre naissance, plus soigneux de notre patrio-
moine national, mieux instruits de nos droits comme de nos
devoirs, et prêts à tout entreprendre pour le maintien d'une
langue qui garde notre foi, nos traditions, notre caractère.

Ces idées et ces aspirations ne sont pas nouvelles : un
grand nombre, et depuis plusieurs années, se sont voués à la
défense de notre idiome contre la corruption intérieure et
contre l'envahissement étranger. Ce que ces apôtres, ces prop-
agandistes, ces champions de la langue française chez nous
ont accompli, ce que leur doit notre race, ce qu'ils ont mérité
de la patrie, nous saurons le dire au Congrès de 1912.

Mais des efforts individuels sont parfois impuissants.
Pour que l'action soit plus efficace, il faut, de temps en temps,
réunir les énergies dispersées, grouper les initiatives éparses.
Le Congrès rapprochera les uns des autres et mettra en con-
tact les défenseurs de la langue, les amis des lettres françai-
ses ; il fera prendre à tous une idée plus exacte de la situa-
tion, des dangers qu'elle présente, des avantages qu'elle offre,
et chacun se sentira plus fort, avec un sentiment plus vif de
ses responsabilités.

Canadiens-Français de Québec ou de l'Ontario, du Mani-
toba, de l'Onest ou des Etats-Unis, Acadiens de l'Est ou de la
Louisiane, les mêmes raisons d'ordre général nous engagent à
ne rien négliger pour maintenir, chez nous, la langue française
dans son intégrité, et pour revendiquer les droits qui lui sont
reconnus, ou qui devraient l'être,

Nous sommes en Amérique les représentants de la
France ; notre mission est de faire survivre, dans le Nouveau-
Monde, malgré les fortunes contraires et les allégeances nou-
velles, le génie de notre race, et de garder pur de tout alliage
l'esprit français qui est le nôtre. Or, l'usage et le développe-
ment de notre langue maternelle sont nécessaires à l'accom-
plissement de notre destinée ; elle est la gardienne de notre
foi, la conservatrice de nos traditions, l'expression même de
notre conscience nationale. Comme le disait M. Frédéric
Masson dans son discours de réception à l'Académie, le verbe
français est à ce point inséparable de notre nation " qu'elle
ne saurait exister sans lui, qu'elle ne saurait, sans lui, conser-
ver sa mentalité, son imagination, sa gaieté, son esprit, et que
le jour où il périrait, où un autre langage lui serait substitué,
c'en serait fait des vertus essentielles de la race et des formes
de son intelligence ".

Ne dit-on pas partout, depuis quelques années, que le Canada devient une nation ?

S'il est vrai que le Canada acquiert de plus en plus d'importance, si un peuple est actuellement comme en formation sur le sol du Nouveau-Monde, n'est-il pas utile de savoir quelle part la langue française a prise, ou devra prendre, dans l'expression de l'âme populaire qui naîtra, ou qui est déjà née ? N'est-il pas intéressant de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour assurer à notre pays la survivance d'un esprit dont on a dit qu'il était le patrimoine idéal de l'humanité, et, pour l'exprimer, d'une langue, la plus belle de toutes et la seule dont il a pu être affirmé qu'elle avait attaché une probité à son génie ?

Amis et ennemis l'ont bien compris. Jamais on n'a marqué tant d'amour pour notre langue française ; jamais, non plus, il ne s'est fait tant d'efforts pour l'asservir.

Aussi des raisons spéciales et pressantes nous engagent-elles, en ce moment, à nous grouper, à nous concerter, à nous encourager les uns les autres, afin de nous employer avec plus de courage et d'efficacité à l'œuvre commune.

Qui donc ne voit pas qu'aujourd'hui le contact avec l'anglais, plus intime, plus fréquent, menace davantage notre parler ? que dans le commerce, dans les professions, dans l'industrie, l'anglais prend trop souvent, et trop facilement, le pas sur le parler de nos pères ? que, si une réaction plus énergique, plus générale, et mieux organisée, ne se produit, notre langue courra le risque de se déformer jusqu'en sa syntaxe, et de perdre donc ses caractères essentiels ?

Et notre langue, menacée dans sa vie intime, ne l'est-elle pas aussi dans sa vie externe, dans ses droits à l'existence ? Elle est aujourd'hui attaquée ouvertement, et dans certains milieux on voudrait tarir, à l'école, les sources même du français. Laisserons-nous se défendre tout seuls ceux des nôtres qui subissent ces assauts ? Notre devoir n'est-il pas de nous grouper pour leur prêter l'appui de nos encouragements, de nos vœux et de notre influence ?

Enfin, le temps n'est-il pas venu de nous entendre pour organiser mieux et pour éclairer le développement et le progrès de notre littérature ?

Outre les motifs d'ordre général, qui seuls justifieraient la tenue de notre Congrès, il se soulève donc aujourd'hui des problèmes nouveaux qu'il est urgent d'étudier et de résoudre.

Qu'on entende bien cependant que le Congrès n'aura rien d'agressif, et qu'on se rassure sur ce point si l'on a pu avoir quelque inquiétude.

Œuvre pacifique, le Congrès devra éviter toute discussion acrimonieuse, et se bornera à revendiquer les droits qui doivent être reconnus à notre langue. Il ne tentera de proscrire l'usage d'aucun autre idiome, mais il voudra que, chez nous, les deux langues officielles coexistent sans se mêler, sans empiéter l'une sur l'autre. Et parce que, de l'aveu même des Anglais les mieux pensants, c'est une gloire et un avantage inappréciable pour le Canada de compter dans sa population des citoyens parlant la langue de France, et parce que le sentiment le plus élevé nous fait un devoir de rester fidèles à notre passé et de maintenir la nationalité canadienne-française avec sa foi, ses traditions et sa langue, le Congrès cherchera à entretenir chez les Canadiens-français le culte de l'idiome maternel : il les engagera à perfectionner leur parler, à le conserver pur de tout alliage, à le défendre de toute corruption. Il n'y a là rien que nous n'ayons le droit de faire, ni rien dont on puisse s'offenser. Quel mal, par exemple, y aurait-il à ce que, dans ce Congrès, nous étudions l'histoire de la langue française au Canada, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours ? les sources et les caractères de notre parler populaire ? la situation juridique du français chez nous ? les meilleures méthodes d'enseignement de la langue ? les questions qui se rapportent au développement de notre littérature ?

Si nous nous demandons et essayons de faire connaître à tout notre peuple comment la langue française est venue jusqu'à nous, quels dangers elle a courus, comment elle s'est étendue et développée, tant chez les Canadiens-français que chez nos frères les Acadiens, nous ne ferons que reprendre et compléter des études auxquelles se sont déjà livrés des Anglais de l'Ontario et des Etats-Unis.

De même, il ne devrait pas nous être interdit, plus qu'aux professeurs de l'Université de Toronto et aux romanistes des Etats-Unis, d'étudier la part qu'ont prise les dialectes français dans la formation du franco-canadien, l'influence des langues indigènes sur notre parler, et ce qui caractérise chez nous le langage du peuple et le langage des gens instruits.

D'un autre côté, si nous cherchons ensemble les meilleurs moyens de combattre l'anglicisme, nous n'aurons aucune ob-

jection à ce que les Anglais canadiens travaillent, de leur côté, à combattre la gallicisme. Et c'est, croyons-nous, faire une bonne œuvre que d'épurer ou l'une ou l'autre des deux langues officielles de notre pays.

Et aujourd'hui que nos compatriotes anglais eux-mêmes entreprennent de faire enseigner le français dans leurs écoles de la province de Québec, ce dont il faut les louer beaucoup, quelle objection pourrait-il y avoir à ce que nous discussions nous-mêmes les questions qui concernent l'enseignement du français dans nos propres écoles, et sa conservation dans les familles, dans les associations, dans les relations sociales, dans tous les centres où nos compatriotes ont droit de cité ?

Il nous paraît, en vérité, que le Premier Congrès de la Langue française au Canada devait en effet être convoqué à cette heure, et nous avons l'honneur d'y convier nos compatriotes. Dans la lutte pour la défense et la conservation de nos droits, il n'est permis à personne de se croire inutile : chacun doit faire sa part du labeur commun. La langue des aïeux a besoin, pour survivre et se développer, du concours de tous, et c'est le concours de tous que nous sollicitons.

Nous adressons donc un pressant appel à tous les Canadiens français et à tous les Acadiens qui ont à cœur la conservation de leur langue et de leur nationalité. Nous les invitons tous à adhérer, à contribuer, à concourir, à assister au Premier Congrès de la Langue française au Canada :—

CANADIENS-FRANÇAIS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, restés en Nouvelle France, gardiens de la tradition, héritiers des souvenirs, dépositaires du patrimoine national ;

ACADIENS, "peuple de douleur", que ni l'isolement ni la persécution n'ont pu abattre, et qui gardent, dans le malheur, leur foi et leur langue ;

CANADIENS-FRANÇAIS DE L'ONTARIO, conquérants pacifiques, qui ont su lutter avec vaillance pour leurs droits, et qu'attendent peut-être des combats plus rudes encore ;

CANADIENS-FRANÇAIS DU MANITOBA ET DE L'OUEST, pionniers de la culture française, qui font largesse à des pays nouveaux du bienfait de leur idiome ;

CANADIENS-FRANÇAIS ET ACADIENS DES ETATS-UNIS, émigrés restés fidèles au parler des aïeux ;—tous, nous les appelons à venir célébrer, sur le rocher de Québec, au berceau de la race, la fête du "doux parler qui nous conserve frères" !

Ensemble, nous étudierons la situation de la langue fran-

çaise chez nous : nous nous demanderons quelles conditions meilleures on pourrait lui faire, et par quels moyens.

Ensemble, nous affirmerons notre attachement aux saines traditions des lettres françaises. Ensemble, nous enverrons à la Mère patrie, à la vieille France, l'hommage de notre filiale affection et de notre reconnaissance pour l'héritage qu'elle nous a laissé. Ensemble, nous prierons Dieu de bénir, sur nos lèvres canadiennes, les syllabes de France.

Pour le Comité Organisateur :

Mgr PAUL-EUGÈNE ROY,
Président.

ADJUTOR RIVARD,
Secrétaire général.

Le Congrès comprendra quatre CLASSES DE MEMBRES :

Membres donateurs—cotisation : \$25.00 ou plus.

Membres bienfaiteurs—cotisation : \$5.00 ou plus.

Membres titulaires—cotisation : \$2.00.

Membres adhérents—cotisation : \$0.50.

Tous les membres auront le droit d'assister aux séances du Congrès ; mais seuls, les *donateurs*, les *bienfaiteurs* et les *titulaires* recevront gratuitement le compte rendu qui sera publié des actes du Congrès.

Pour s'inscrire, il suffit d'adresser son adhésion, avec sa cotisation, au TRÉSORIER DU CONGRÈS, UNIVERSITÉ LAVAL, No 236, casier, Québec.



LA DEVOTION AU SACRE-CŒUR DE MARIE AU CANADA



Le culte du Cœur Sacré de Marie n'a pas en notre pays la popularité, si nous osions dire, dont jouit la dévotion au Cœur de Jésus, et c'est justice ; cela n'empêche que de tout temps l'âme pieuse du Canadien l'a prévenu d'hommages et d'une très particulière dévotion.

Au hasard, d'une visite pénétrez dans un intérieur canadien-français et toujours et partout, vous trouverez dans l'humble oratoire domestique, à côté du crucifix et faisant pendant à celle du Sacré-Cœur de Jésus, l'image du Cœur Immaculé de Marie. Ce n'est peut-être qu'une pauvre lithogravure rapportée de l'école " du rang " ou du couvent " des bonnes sœurs " par l'enfant qui quelque jour est arrivé bon premier ; mais, artistique ou grossière, cette image parle encore mieux à l'âme qu'aux yeux : on la conserve avec soin ; le soir on fera devant elle la prière en famille. Puis, après cette prière du soir si touchante et digne de la prière du grand évêque qui l'a composée (1), entre toutes les invocations que la mère s'ingénie à ajouter, viendront presque à la première place : " Doux Cœur de Marie, soyez mon salut " et " Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous. " C'est là une pratique universelle en notre pays, et qui donne une preuve vivante d'un culte solidement établi chez nous depuis bientôt trois siècles. Aussi lorsque en 1910, à Chicoutimi, et partout où les Révérends Pères Eudistes et les Religieuses du Bon-Pasteur d'Angers ont une maison religieuse, furent célébrées les fêtes de béatification de leur vénéré fondateur, le Bienheureux Jean Eudes, peu de gens songèrent que nous devions à ce grand serviteur de Marie cette dévotion canadienne du Cœur Sacré de la Mère de Dieu. C'est pourtant là une des plus belles pages de notre histoire ; nous voudrions la faire

(1) Fénelon, évêque de Cambrai.

connaître à nos lecteurs. La tâche nous est agréable : il s'agit de notre Mère du Ciel ; elle nous semble facile : les documents ne nous manquent pas.

Daigne le Cœur de Marie bénir ce petit travail et le faire servir à sa gloire.

* * *

A l'exemple du Vénéral Monsieur Olier, de Monsieur de la Dauversière et de quelques autres grandes âmes qui sans être jamais venus au Canada, en furent pourtant les apôtres dévoués, le Bienheureux Jean Eudes travailla à sa façon au bien de cette terre de choix.

Le Bienheureux était Normand ; il avait reçu du Ciel la mission de combattre l'hérésie janséniste dans sa province natale et dans toute la France ; or souvent, quand il plait à Dieu de se donner un soldat d'élite, il lui octroie, avec sa vocation, et pour que la victoire lui soit plus facile avec sa arme de combat : nous voulons dire une dévotion spéciale dont l'expansion fera le salut des âmes que ce Saint aura à convertir ou à protéger : à Saint Dominique échet le Rosaire, à St. Simon Stock le scapulaire, et parce que le Bienheureux Jean Eudes devait sauver la Foi normande et française de l'erreur toujours envahissante du Jansénisme il reçut en partage la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie.

Il n'entre pas dans le cadre restreint de ce travail d'expliquer par quel surnaturel concours de circonstances il fut conduit à quitter l'Oratoire, et comment après avoir été le fils du Cardinal de Bérulle, il devint à son tour, le père de deux grandes et belles familles religieuse, ni surtout pouvons-nous, en un court instant, raconter au prix de quelles épreuves, il serait plus juste de dire—de quelles persécutions et de quel long martyre—il acheta la gloire de sa paternité religieuse ; toutefois, sa dévotion aux Cœurs de Jésus et de Marie—et cela nous pouvons l'affirmer sans crainte—fut plus encore que le mérite de ses croix, le soutien de son courage, le ressort caché de son admirable énergie, et le plus beau fleuron de sa couronne de patriarche.

Au reste le culte que le Bienheureux Jean Eudes voua aux Sacrés Cœurs eut cela de particulier en ses débuts qu'il ne faisait de la dévotion à ces deux vénérables objets de sa piété, qu'un seul objet ; et peu à peu, Dieu lui réservant, tel

un autre Louis-Marie Grignon de Montfort, la grâce d'enflammer le monde de l'amour de la Très Ste. Vierge, peu à peu ses pensées, ses enseignements et ses prédications se précisent et pour ainsi dire se spécialisent à la seule dévotion du "Cœur Admirable de la Mère de Dieu."

Déjà, en 1641, alors qu'il projette de fonder une congrégation de missionnaires pour la régénération du clergé français malade du jansénisme, il la consacre aux Sacrés Cœurs de Jésus et Marie : ses filles, les Sœurs du refuge reçoivent également de lui les mêmes divins protecteurs, et sur sa demande, en 1648, Monseigneur de Ragny, évêque d'Autun veut bien approuver une messe en l'honneur de ces Sacrés Cœurs.

Par là, ce culte naguère privé et réservé aux enfants du Bienheureux J. Eudes, devient public ; et puis, grâce aux approbations épiscopales, les confréries en l'honneur des Sacrés Cœurs surgissent partout où sa parole entraînant se fait entendre dans les paroisses et dans les communautés religieuses ; mais par une secrète disposition des choses où l'on voit cependant la main de la Providence, plus la nouvelle dévotion se propage et s'universalise, plus elle perd de son caractère mixte, plus aussi la place réservée au Cœur de Marie dans l'apostolat du Bienheureux devient prépondérante : par une condescendance divine Jésus cède le pas à sa Mère. Pour reconnaître en cette conjoncture la conduite de Dieu, il convient sans doute de savoir qu'elle réserve à chaque Saint sa vocation, et à chaque famille religieuse telle partie de sa vigne à cultiver, mais aussi faut-il se rappeler que dans le silence d'un monastère de Visitation à Paray le-Monial, Notre Seigneur préparait bientôt une autre grande âme aux révélations et à l'Apostolat de son Divin Cœur. C'est pour cela sans doute qu'il laisse au Bienheureux Jean Eudes la tâche certes bien glorieuse de faire connaître et aimer le Cœur Très Pur de sa Mère, et c'est également pourquoi, en 1670 au cours d'une mission qu'il prêche à Rennes, le Bienheureux fait célébrer, avec l'approbation de Monseigneur de Vienville, une fête consacrée au Cœur de Marie, le 8 février. Cette date est restée chère à la mémoire de ses enfants : dans toutes les maisons qui s'honorent de l'avoir pour Fondateur, on célèbre encore la fête du Cœur de Marie, le 8 février, avec solennité, après trois jours passés dans la prière et le silence d'une petite retraite.

Ces remarques finies, expliquons comment un Apôtre qui n'a jamais vu la terre canadienne et dont les enfants firent

attendre leur venue en notre pays au-delà de deux siècles, a pu imprimer à la piété de nos ancêtres un caractère qui dure toujours. Ouvrons notre histoire canadienne à ses toutes premières pages, si nous voulons trouver la solution de cet apparent mystère.

* * *

Le Bienheureux était Normand, avons nous dit plus haut ; la Normandie fut naturellement le premier champ de son apostolat : il y fonda ses instituts religieux, il y fit, par l'œuvre des séminaires et celle des missions, un bien prodigieux.

Or, " entre toutes les provinces de l'ancienne France qui contribuèrent à la formation de la colonie canadienne, la Normandie occupe sans contredit le premier rang. "

" C'est une des gloires de la Normandie et non la moindre, écrit Siméon Luce, d'avoir contribué plus qu'aucune autre région de notre pays à assurer à la France de Louis XIV et de Colbert le magnifique empire colonial que nos fautes nous ont fait perdre au siècle dernier. (1)

Avons nous besoin de le rappeler ? La Normandie fournit à l'Eglise du Canada, avec ses meilleurs colons et ses plus saints missionnaires, (2) le fondateur de sa hiérarchie, Monseigneur de Montmorency-Laval.

Cet illustre Prélat connut-il l'Apôtre du Cœur de Marie et reçut-il de lui sa dévotion, pour l'apporter en notre pays une fois sacré évêque de Pétrée et Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France ? On n'hésite pas à l'affirmer, et l'auteur de

(1) Jean Boudon, Gosselin, ch. 1, p. 2.

(2) Là pendant ses années d'études philosophiques (au collège Royal de La Flèche) il vit passer bien des Pères, dont il fit la connaissance : Jacques Nouet et Etienne de Champs, plus tard ses conseils et ses amis ; Pierre Pijar et Gabriel Lalemant, ses surveillants, tous deux missionnaires au Canada quelques années après, le second, martyr de sa Foi et de son dévouement ; René de Gamache, le fondateur du collège de Québec ; Claude d'Ablon, Jacques Buteux, Jacques de la Place, Simon LeMoine, Charles Vurgès, Jacques Bonnin Jean Dolbeau, scholastiques de la Compagnie de Jésus, alors étudiants, les uns de philosophie, les autres de théologie, qui, à quelques années de là, devaient parcourir en apôtres les profondes forêts de l'Amérique septentrionale.

Les Jésuites de la Nouvelle France au XVIIe siècle par le R. P. Rachmenteix, S. J. Tome II, p. 240.

On n'ignore pas que le Père de Brébeuf était natif de Bayeux en Normandie.

la vie du Bienheureux (1) a raison d'écrire : " A l'extérieur la dévotion nouvelle trouvait en diverses sociétés des adeptes et des apôtres ; et par eux, ses conquêtes s'étendaient chaque jour en France ; par eux elles se prolongeaient même à l'étranger. A Paris, une association de jeunes gens, la *Société des Bons Amis* l'avait acceptée dès 1643 ou 1644, et après sa dissolution en 1648, plusieurs de ses membres y étaient demeurés fidèles, en particulier, MM. Boudon, de *Montmorency-Laval*, et Ango de Maizerets qui tous trois s'en imprégnèrent à loisir dans l'ermitage de Caen sous la direction de M. de Bernières : *c'en était un des foyers les plus actifs*. Le premier s'en était fait le propagateur parmi le peuple chrétien : les deux autres l'avaient portée au delà des mers où elle avait déjà à l'Hôtel Dieu de Québec, une fervente zélatrice, dans la Mère Catherine de St-Augustin."

On le voit, l'abbé de Montmorency s'était initié à l'amour du Cœur de Marie sous la direction de Bernières, dans le célèbre Ermitage de Caen, ainsi qu'à Paris dans la *Société des Bons Amis*." La salle de réunion où les plus fervents élèves du P. Bagot se retrouvaient chaque jour pour leurs exercices de piété avait même pour unique ornement un tableau représentant les Cœurs de Jésus et Marie, avec cette inscription : "*Cor Jesu, Cor Maria cætus nostri gloria*" (2). " On ne s'étonnera donc pas de voir un de ces jeunes gens écrire au pieux M. Boudon à qui on devait " l'idée de cette société et qui en était l'âme. " (3) " Je vous supplie de demander pour moi la fidélité à notre Bon Jésus par le Cœur Virginal de sa très Ste-Mère, dans lequel je suis tout à vous et pour toujours — Monsieur. " (4) Le jeune homme qui écrivait dans ce style à Monsieur Boudon, était le frère de Monsieur Ango de Maizerets, second supérieur du Séminaire de Québec et que Mgr. de Laval venait de prendre à la *Société des Bons Amis* pour l'employer à l'œuvre de l'éducation dans son diocèse, comme il avait demandé au fondateur de l'Ermitage " son tout jeune neveu, Henri de Bernières, alors simple tonsuré. " Puis donc que le nouveau Vicaire Apostolique choisit ses collaborateurs parmi ceux qui se sont consacrés au Cœur de Marie, il est

(1) Le Rév. Père Bombay, Eudiste. " Le Bienheureux J. Eudes p. 295. "

(2) Les Jésuites et la Nouv. Fr. au XVII—Tome, II, p. 258.

(3) Ibid-p. 259.

(4) Henri de Bernières, l'abbé Auguste Gosselin, appendice IV

tout naturel de conclure qu'il était animé des mêmes pieuses affections : il en va donner bientôt un témoignage public, lorsque, à son premier retour en France, en 1662, (1) il appronvera l'office et la fête du très Saint Cœur de Marie à la prière du Bienheureux Père Eudes lui-même.

Au reste, en arrivant à Québec, en 1659, Mgr de Laval ne trouvait il pas parmi les religieuses de l'Hôtel Dieu, une âme depuis longtemps conquise à la dévotion du Cœur de Marie ? Sœur Catherine de Saint Augustin n'était elle pas là, cette fleur mystique, depuis onze années, parfumant la terre canadienne de ses vertus ?

Cette grande servante de Dieu venait encore de Normandie et comptait parmi les grâces singulières que Dieu lui avait départies, d'avoir pris contact, en sa petite enfance, avec l'apôtre du Cœur de Marie, et d'en avoir entendu célébrer les grandeurs et les bontés.

C'était en 1643 : le Père Eudes venait de quitter l'Oratoire pour fonder la congrégation des Saints Cœurs de Jésus et de Marie et il prêchait une mission à St. Sauveur-le-Vicomte, au diocèse de Coutances. Le Bienheureux avait l'âme toute pleine de sa chère dévotion : elle formait le fond de ses enseignements et le sujet de sa direction spirituelle au confessional, et la Ste. Vierge confirmait par des prodiges la parole de son prédicateur. Or, dans la foule qui se pressait au pied de sa chaire à St. Sauveur-le-Vicomte, et pour qui la mission fut réellement la grâce de Dieu, se trouvait Mademoiselle Catherine Symon de Longpré, bien jeune enfant peut-être—onze ans à peine, mais déjà parfaite au regard de Celui qui lit dans les cœurs purs, avec une divine complaisance. Ces deux âmes étaient faites pour se comprendre et pour se rencontrer dans le Cœur de Marie. L'apôtre n'avait pas plutôt ouvert la bouche que tout l'être de l'enfant privilégiée tressaillait et s'enflammait d'amour pour le Cœur de la Mère admirable, et de ce jour, date une religieuse estime, disons plus, une sorte de vénération pour le serviteur de Dieu, (2) juste retour de reconnaissance, car non-seulement elle apprend de lui " qu'infailiblement elle sera religieuse ", mais ce qu'il vaut mieux, et mille fois, il lui expose son admirable doctrine de la dévo-

(1) Mgr de Laval avait été en France, dit M. de l'Incarnation, chercher les moyens de remédier aux désordres des boissons " Lettres, p. 298. "

(2) Le B. Jean Eudes, P. Bombay, p. 98.

CALENDRIER DOMINICAIN

Juillet 1911

1	Samedi	(leûne au Canada) Bse Marguerite, V O. N. <i>Double</i>
2	DIM.	II. P. O. T. Visitation de la Vierge, <i>T.-D. 2e cl. avec oct. simple.</i>
3	Lundi	B. Marc de Mutine, C. O. N. <i>Double.</i>
4	Mardi	S. S. Gervais et Protais, MM. <i>Simple.</i> (du 19 juin).
5	Merc.	S. Antoine M. Zaccaria, C. <i>Double.</i>
6	Jeudi	Octave des S. S. App. Pierre et Paul, <i>solemnelle.</i>
7	Vend.	B. Benoit XI, Pape, C. O. N. <i>Double.</i>
8	Samedi	B. Pierre Gonzalez, C. O. N. <i>Double</i> (du 14 avril).
9	DIM.	III. P.O.T. Fête de a l'édicace des Eglises, <i>T.-D. 1e cl.</i>
10	Lundi	S. S. Jean de Gorcum, O. N. et ses Comp. M. M. <i>Tout-Double 2e cl. avec oct. simple.</i>
11	Mardi	B. B. Ignace et Dominique, Ev. O. N. et leurs Comp, <i>M. M. Double.</i>
12	Merc.	S. Jean Gualbert, C. <i>Double. Anniv rsaire de nos défunts.</i>
13	Jeudi	B. Jacques de Voragine, C O. N. <i>Double.</i>
14	Vend.	S. Bonaventure, Ev. C et Doct. <i>Tout-Double.</i>
15	Samedi	S. Henri, C. <i>Double.</i>
16	DIM.	IV. P. O. T. Fête du Mont-Carmel, <i>Tout-Double.</i>
17	Lundi	Bse Claire Gambacurta, V. O. N. <i>Double</i> (du 17 avril).
18	Mardi	B. Ceslas, C. O. N. <i>Double.</i>
19	Merc.	S. Vincent de Paul, C. <i>Double.</i>
20	Jeudi	Ste Marguerite, V. M. <i>Simple.</i>
21	Vend.	S. Jérôme Emilien, C. <i>Double.</i>
22	Samedi	STE MARIE MADELEINE, Prot ctrice O. N. <i>Tout-Double 2e cl. avec oct. simple.</i>
23	DIM.	V. P. O. T. Bse Jeanne d'Orvietto, V. O. N. <i>Double.</i>
24	Lundi	S. Camille de Lellis, C. <i>Double.</i>
25	Mardi	S. JACQUES, Ap. <i>Tout-Double 2e cl.</i>
26	Merc.	STE ANNE, PATRONNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, <i>Tout-Double 1e cl.</i>
27	Jeudi	B. Augustin de Bugelli, C. O. N. <i>Double.</i>
28	Vend.	B. Antoine de l'Eglise, O. N. <i>Double.</i>
29	Samedi	Ste Marthe, V. <i>Double.</i>
30	DIM.	VI. P. O. T. B. Mannes, C. O. N. <i>Double.</i>
31	Lundi	S. Ignace de Loyola, C. <i>Double.</i>

INDULGENCES JUILLET 1911

I.---Indulgences communes à tous les mois

Le 1er DIMANCHE (le 2.)

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. Plénières :

- 1.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr., *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. 19).
- 2.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 24) ;
- 3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25) ;

Le 2e DIMANCHE (le 9)

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS OU DE DIEU 3 Indulg. :

- 1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines : *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. II) ;
- 2.—Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis., Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. III) ;
- 3.—Indulgence partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. IV).

Le dernier DIMANCHE (le 30)

A TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir récité avec d'autres au moins le tiers du rosaire, 3 fois par semaine, *Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.* (C. app. 5).

II.---Indulgences propres au mois de juillet

2.—Visitation de la Ste-Vierge.

CONFR. DU S. ROSAIRE, 2 indulg. plén. et 3 partielles :

- 1.—*Assist.* à la process. ce jour ou pendant l'oct. (C. 20) ;
- 2.—*Cf. Cm. Vis.* (dès les 1 vêpres) *Pr.* ce jour ou pendant l'oct. (C. 27) ;
- 3.—*Indulg. part.* 7 ans et 7 quarant., si l'on recite le tiers du rosaire (C. 16) ;
100 j. (C. 18) ; 7 ans et 7 quarant. *Cf. Cm. Vis., Pr.* (C. 30).

9.—S. Jean de Goreum et ses comp. Mm.

A TOUS LES FIDÈLES *Vis.* d'une église de dominicains, *Cf. Cm. Pr.* (Benoit XIII).

12.—2ème ANNIVERS. DES DÉFUNTS DE L'ORDRE

CONFR. DU S. ROSAIRE : indulg. plén. *Assist.* à l'off. des déf. *Cf. Cm. Pr.* (C. 49).

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS, indulg. plén. : *Assist.* à l'off. des déf. *Cf. Cf. Pr.* (C. V.)

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉGLISE ET LE PROGRÈS, par M. l'abbé François-Albert BLANCHE. Un vol. in-12, de 140 pages, 1.00. (*Bibliothèque de la "Revue de la Jeunesse."*) — P. Lethielleux, Editeur, 10, rue Cassette, Paris 6e.

SOMMAIRE

L'Église et les conditions du Progrès.—*L'Église et le Progrès Matériel.*—*L'Église et le Progrès Intellectuel.*—*L'Église et le Progrès Moral.*—*L'Église et le Progrès Social.*

Quelle attitude prend l'Église à l'égard du progrès dans les divers domaines où se déploie l'activité de l'homme ; quelles sont les idées qui dictent cette attitude : voilà ce que l'auteur s'est efforcé de mettre en un saisissant relief dans ces rapides conférences. Son premier soin a été de déterminer la *notion théorique* du progrès et les *éléments réels* dans lesquels elle s'incarne

Ce point de départ une fois assuré, il a décrit, sans les atténuer, les oppositions qui semblent s'élever entre l'action de l'Église et les différentes formes de progrès et fait évanouir ces apparences. Les objections, toujours franchement abordées sont résolues par un retour aux principes suprêmes qui dominent la question.

Et c'est ainsi qu'en un sujet où rien n'est plus facile que de tomber dans la vaine déclamation et de se perdre en discussions confuses, on éprouve le rare plaisir de suivre une pensée qui trace son chemin avec une constance sûreté et qui se meut dans la lumière, toujours vêtue d'un style ferme et net.

MADAME SAINTE ANNE et son culte au moyen âge, par le R.-P. Paul-V. Charland, O. P.

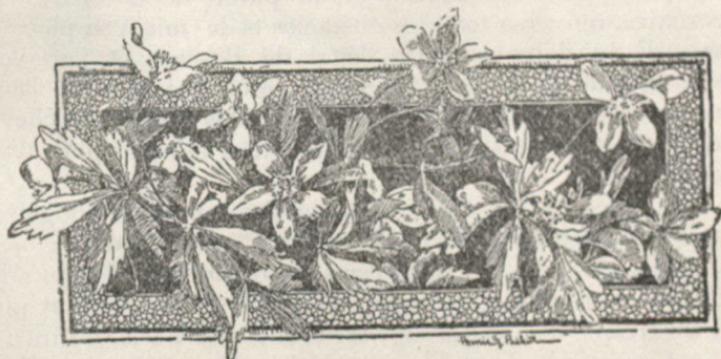
Nous nous contentons d'annoncer aujourd'hui à nos lecteurs l'apparition de la nouvelle édition de cet ouvrage. Nous espérons en parler plus longuement dans un prochain numéro de la Revue du Rosaire. Disons, pour le moment, que cet ouvrage témoigne d'une grande érudition et d'une grande piété, intéressant ainsi en même temps la foi des simples fidèles et la légitime curiosité des savants.

On peut se procurer ce volume, au prix de \$1.50, soit chez l'auteur (818, Middle St., Fall-River, Mass.) soit au couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe.

tion au Cœur de Marie. C'est alors qu'il fit le triple vœu que " professait le Tiers-Ordre que le Vénérable institua peu après " (1) de prendre la très Ste Vierge pour Mère, de ne jamais commettre aucun péché mortel et de vivre en parfaite chasteté. Cette doctrine toute céleste trouvait en Mademoiselle de Longpré une âme préparée ; n'est ce point cette enfant, qui à dix ans, avait fait à Marie, par acte signé de sa main, " l'hommage d'une mémoire continuelle des saintes vertus (de Marie) pour les imiter autant qu'il lui serait possible " (2) qui trouve tout naturel, une fois novice, à Dieppe, de s'exercer " à retrouver en elle même les sentiments du Cœur de la Mère du Ciel. " S'agit-il de préparer une fervente communion ? " O Marie, toute d'amour, lui dit elle, quand vous receviez le corps de Jésus Christ, votre divin Fils, que disait votre Cœur ? " L'envoie-t-on chez les pauvres : " Avec quelle humilité, O Ste. Vierge, avec quelle douceur, avez vous rempli le même office ? " Souffre-t-elle intérieurement ? " En de semblables rencontres, le Cœur de la Ste Vierge a été doux humble, patient. Que le mien soit semblable au vôtre, ô Vierge Sainte. " (3)

FR. HYACINTHE COUTURE, O. P.

(A suivre)



(1) La Mère Cath. de St. Augustin, R. P. Hudon, S. J.

(2) Ibid. p 20-23.

(3) Vie de la Mère Catherine de St-Augustin, R. P. Hudon, S. J.

LE PÈRE LACORDAIRE

(Suite et fin)

LA VOCATION DE LACORDAIRE

C'est là, vous le voyez, un faisceau de mémorables exemples. Mais, quelque attachants qu'ils soient, ces souvenirs ne le sont pas plus que ceux qu'en ce qui touche Lacordaire, je dois vous rappeler. Lui aussi s'était proposé une lourde tâche et, dès le lendemain de sa rupture avec Lamennais, il se met en mesure de s'en acquitter. Elle consiste à répandre, autant qu'il le pourra, la parole de Dieu, à poursuivre l'entière conciliation de l'Eglise avec la France. Il s'y prépare dans la retraite, par l'étude incessante des Livres saints, voué volontairement à la solitude qu'il aime et d'où il ne sortira que pour monter dans la chaire de Notre-Dame simple prêtre d'abord et moine quelques années plus tard.

Je renonce à m'attarder au récit des difficultés que lui créèrent d'abord le souvenir de ses relations avec Lamennais, le feu de ses paroles, l'audacieuse nouveauté de ses images et, pour tout dire, les manifestations d'une éloquence qui parfois semblait plus tenir de la tribune politique que de la chaire. Je passe sur ces difficultés en vous rappelant la victoire finale qui par l'éclatante affirmation de la pureté de la doctrine de Lacordaire, renversa tous les obstacles et le mit à sa place en faisant de lui dans la chaire l'égal de Bossuet et j'arrive à l'heure la plus pathétique de sa vie, à ce qui en a été l'acte principal, cette reconstitution de l'ordre des Frères Prêcheurs fondé jadis par saint Dominique et qui n'existait plus dans notre pays.

La genèse de sa vocation monastique n'est ni longue ni compliquée. Nous avons vu qu'il avait été élevé par une mère chrétienne. Mais je ne vous ai pas dit qu'au seuil de son adolescence, ses croyances s'étaient affaiblies. En remontant plus tard à l'époque de son passage au barreau de Paris, il dira :

“ J'étais libéral par instinct et à peine eus-je entendu à mon oreille le retentissement des affaires publiques je fus de ma génération par l'amour de la liberté comme je l'étais par l'ignorance de Dieu et de l'Évangile ”

En parlant ainsi, il s'est calomnié. Il n'ignorait ni l'Évangile ni Dieu, sa mère lui avait appris à les connaître. Il est plus juste de dire qu'il les avait oubliés et que lorsqu'ils se rappelèrent à lui, il se retrouva chrétien. Ce qui le prouve, c'est qu'il n'y eut en lui aucune transition entre croire et se dévouer. C'est le P. Chocarne qui nous l'affirme. " Le jour de sa conversion, écrit-il, il fut prêtre. " C'est alors qu'à l'improviste il quitte le barreau pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice, cette pépinière de prêtres où si grande était la douceur de vivre que, comme la plupart de ceux qui l'ont goûtée, comme Renan lui-même, il ne l'oublia jamais. Oui, à peine converti il fut prêtre, et à cette remarque si juste de son historien j'ajouterai qu'à peine prêtre, il fut moine.

Dès ce moment, sa manière de vivre, son amour de la solitude, son zèle à évangéliser, son goût pour les missions, les projets qu'il forme afin d'y satisfaire, tout trahit la vocation monastique à laquelle il cédera à la fin de 1837, en décidant non seulement de se faire religieux, mais encore de rétablir en France un ordre détruit et en choisissant celui de saint Dominique.

Ainsi, rien, dans cette vocation, n'est imprévu ni pour nous surprendre, ce qui n'est pas le cas de beaucoup d'autres que nous avons vus se révéler autour de nous et exercer leur influence sur des êtres qu'on ne savait pas préparés à les subir.

Comment naissent-elles, celles-là, et chez la femme comme chez l'homme ? Comment s'emparent-elles au même degré et des âmes viriles et des âmes frêles et tendres, de celles que la richesse et l'éducation semblaient devoir détourner d'une vie d'immolation et de sacrifices et de celles qui se sont formées dans la pauvreté ? Comment les transforment-elles et leur communiquent-elles cette ferveur qui les voue éternellement à la contemplation et à la prière, cette soif de se dévouer à l'enfance, à la vieillesse de se consacrer au soulagement de la souffrance humaine, cette intrépidité qui, en face de périls redoutables, au chevet des malades, devant les morts, pendant les épidémies, sur les champs de bataille, dans les rigueurs du cloître, se révèlent chez la religieuse comme chez le moine ? Pour répondre avec certitude à ces questions, il faudrait pouvoir scruter les consciences. Néanmoins l'expérience du passé permet d'affirmer que, tant qu'on n'aura pas adouci la vie et supprimé la mort, tant que dans les cœurs on n'aura pas tari la poésie, glacé l'enthousiasme et tué la foi, tant qu'on n'aura

pas dérobé aux imaginations les perspectives d'un avenir troublant et mystérieux, ténèbres pour les uns, lumière pour les autres, tant que l'être humain souffrira, pleurera, priera, il y aura des vocations religieuses ; il y en aura malgré les milieux, malgré l'éducation, malgré les efforts des hommes et rien ne pourra les ébranler ni les désarmer.

Cette pensée que je vous livre et que vous ne désavouerez pas, Montalembert, dans ses *Moines d'Occident* l'a exprimée dans un langage rempli de magnificence. Parlant de la vocation religieuse chez les femmes, de sa puissance souveraine, de ses irrésistibles entraînements, il s'écrie :

“ Mais quel est donc cet amant invisible, mort sur un gibet, il y a dix-nuit siècles et qui attire ainsi à lui la jeunesse, la beauté et l'amour, qui apparaît aux âmes avec un éclat et un attrait auxquels elles ne peuvent résister, qui fond tout à coup sur elles, en fait sa proie, qui prend toute vivante la chair de notre chair et s'y abreuve du plus pur de notre sang ! Est-ce un homme ? Non, c'est un Dieu. Voilà le grand secret, la clef de ce sublime et douloureux mystère. Un Dieu seul peut remporter de tels triomphes et mériter de tels abandons. ”

Vous avez là, dans sa plus sublime beauté, la pensée catholique telle que la prêcha et la défendit, moine, le père Lacordaire, comme il l'avait prêchée et défendue simple prêtre.

LACORDAIRE A NOTRE-DAME, SON NOVICIAT A ROME ET SON RETOUR A PARIS.

C'est en cette qualité qu'en 1835, au début du carême, il était apparu dans Notre-Dame et avec un incomparable éclat, encore qu'il se défiât de lui-même et qu'il redoutât que ses auditeurs ne fussent déçus en l'entendant. Combien vaines étaient ces craintes ! Ils étaient accourus, attirés par sa jeune renommée, par le bruit qui s'était déjà fait autour de son nom. Gentilshommes et plébéïens, jeunes et vieux, prêtres et laïques, avocats, hommes de lettres, juristes, médecins, croyants et athées se pressaient autour de sa chaire.

“ Je commençai mon discours, a-t-il raconté, l'œil fixé sur l'archevêque qui était pour moi, après Dieu, mais avant le public, le premier personnage de cette scène. . . Quand j'eus pris pied dans mon sujet et mon auditoire, que ma poitrine se fut dilatée sous la nécessité de saisir une si vaste assemblée d'hom-

mes et que l'inspiration eut fait place au calme d'un début, il m'échappa un de ces cris dont l'accent, lorsqu'il est sincère et profond, ne manque jamais d'émouvoir. L'archevêque tressaillit visiblement, une pâleur qui vint jusqu'à mes yeux couvrit son visage. Il jeta sur moi un regard étonné. Je compris que la bataille était gagnée dans son esprit ; elle l'était aussi dans l'auditoire. ”

Il avait raison de le dire : l'auditoire était conquis par la voix de ce jeune prêtre qui donnait à ses enseignements la parure somptueuse d'un verbe embrasé de foi, qui brisant le moule démodé des vieilles formules de la prédication, en faisait une prédication sociale ; qui osait proclamer que la vieille société avait péri parce que Dieu en avait été chassé, que la nouvelle était souffrante parce que Dieu n'y était pas entré ; qui pour l'y faire rentrer et la réconcilier avec lui par la main de l'Eglise, s'attachait à démontrer que sans l'Eglise, c'est-à-dire sans l'Evangile, la famille se désunit, la liberté devient licence, l'autorité despotisme et qui montrait dans un christianisme large, ouvert, libéral et pour tout dire sympathique l'unique terrain où l'Eglise et la société pouvaient se réconcilier.

Tel fut pendant deux ans le thème de ses conférences qui provoquèrent un immense mouvement parmi la jeunesse, un de ces mouvements que nous ne connaissons plus. Brusquement, il y mit fin. Il voulait, comme il le disait, se retrouver seul, durant quelques jours, devant sa faiblesse et devant Dieu. Il se défiait de ses forces et ne se trouvait pas encore assez mûr pour continuer avec fruit sa prédication. Peut-être aussi, sensible aux attaques qui lui venaient de certains milieux ecclésiastiques où l'on critiquait ses idées et ses mots comme trop hardis, jugeait-il bon de laisser passer ces orages. On sut bientôt après qu'il était parti pour Rome. Le rétablissement en France de l'ordre des Dominicains était résolu dans sa pensée et il allait faire son noviciat dans un couvent romain.

Pendant ce noviciat, il rédige et publie en 1839 le fameux mémoire où, s'en prenant bravement aux adversaires des ordres religieux, il en appelle de leurs objections malveillantes et des résistances gouvernementales qu'il prévoit, à la justice du peuple de son pays. Que de choses à mentionner dans ces pages inspirées par la pensée catholique et que de vérités aussi actuelles aujourd'hui qu'elles l'étaient alors !

“ Nous vivons dans un temps, écrit-il, où un homme qui veut devenir pauvre et le serviteur de tous, a plus de peine à accomplir sa volonté qu'à se bâtir une fortune et à se faire un nom. Jamais dans le monde, on n'eut tant peur d'un homme allant pieds nus et le dos couvert d'une casaque de méchante laine. ”

Et plus loin :

“ Ce qui est inexplicable, c'est que quelques hommes las des passions du sang et de l'orgueil, épris pour Dieu et pour les hommes d'un amour qui les détache d'eux-mêmes, ne puissent se réunir dans une maison à eux et, là, sans privilèges, sans vœux reconnus de l'Etat, uniquement liés par leur conscience, y vivre à cinq cents francs par tête, occupés de ces services que l'humanité peut bien ne pas concevoir toujours, mais, qui, dans tous les cas, ne font de mal à personne. Cela est inexplicable et pourtant cela est. ”

Où, cela est ; cela est toujours, vous le savez, Mesdames et Messieurs, et c'est toujours non moins inexplicable qu'au temps de Lacordaire. Mais, ce qu'il vit, ce que nos enfants verront peut-être, c'est le succès de la campagne dont son Mémoire était le drapeau.

Lorsque en 1843, il se préparait à remonter dans la chaire de Notre-Dame où l'appelait Mgr Affre, qui avait succédé, sur le siège épiscopal de Paris, à Mgr de Quélen, il y avait sept ans qu'il en était volontairement descendu, entraîné à d'autres devoirs par sa vocation monastique. Ces sept années, il les avait consacrées au rétablissement de son Ordre et, revêtu de son nouvel habit il avait prêché à Nancy, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, toujours égal à lui-même, ou plutôt, plus ardent que jamais dans sa parole, écho de ses convictions indomptables. Et voilà qu'au seuil de cette chaire où on l'invitait à remonter, on lui demandait de n'y paraître qu'en quittant l'habit qu'il se faisait gloire de porter, et qui, à en croire les journaux voltairiens, provoquerait une émeute, s'il persistait à le conserver. C'est la peur qui suggérait cette demande que Mme Schwetchine, bien à contre-cœur, s'était chargée de lui transmettre :

“ Les gens du gouvernement, lui écrivait-elle, le ministre des Cultes en particulier, les hommes influents dans son ministère se montrent très alarmés des complications qu'ils prévoient, et la forme la plus vive est donnée aux représentations dont on vient assaillir M. l'archevêque. On s'attaque à tous

les points que l'on juge vulnérables ; mais, comme vous vous y attendez déjà, c'est l'appel qu'il a fait de vous, vos prédications annoncées, votre habit et votre nom de Dominicain qui réveillent le plus de peur et provoquent le plus de menaces. A tout seigneur, tout honneur." Et la digne femme, comme embarrassée du rôle qu'on lui faisait jouer, lui répétait les propos qu'on l'avait priée de lui tenir : " Mon cher ami, ma main tremble en vous écrivant ces mots que vous presentez peut-être. Pour faire triompher Dieu, vous dit-on, il faudrait quitter momentanément votre habit. "

Vous avez déjà prévu la réponse du vaillant apôtre de la pensée catholique :

" J'ai porté cet habit dans les chaires de Paris, de Bordeaux, de Nancy ; j'ai traversé la France six fois dans ce costume ; je lui ai obtenu partout le respect ; je l'ai gardé malgré les poursuites officielles du ministère : c'est un fait acquis. Et à qui le sacrifierais-je aujourd'hui ? Aux craintes du gouvernement ? Aux clameurs de la presse irréligieuse ? Aux esprits irrités contre nous par trois mois d'une guerre implacable ? J'irais donner le spectacle d'un religieux qui a peur après avoir affiché le courage, qui se cache après s'être montré, qui demande grâce et merci en considération de son déguisement volontaire ? Cela n'est pas possible. Plus la situation est grande, plus les catholiques attendent de ma parole une éclatante consolation, moins je dois leur préparer une si douloureuse surprise. Il vaut mieux cent fois se taire que de trahir leurs espérances. La religion n'a pas besoin de triomphes ; elle peut se passer de ma parole à Notre-Dame. Dieu est là pour la soutenir et l'honorer dans l'opprobre ; mais, elle a besoin que ses enfants ne l'humilient pas eux-mêmes et ne déshonorent pas ses épreuves. "

Il ne se départit plus de cette attitude et, s'il consentit au début de ses conférences, à céder à de pressantes sollicitations, à couvrir d'un camail de chanoine sa robe blanche, il ne tarda pas à le quitter, imposant à tous—et ce fut là cette victoire finale dont je vous parlais tout à l'heure—imposant à tous, par l'éclat de son génie et l'ardeur communicative de sa foi, ce costume décrié.

" Je parus dans Notre-Dame avec ma tête rasée, ma tunique blanche et mon manteau noir. L'archevêque présidait. Le garde des sceaux, ministre des Cultes, avait voulu se rendre compte lui-même d'une scène dont personne ne savait

bien l'issue... et, le surlendemain, il m'invitait à un dîner de quarante couverts qu'il donnait à la chancellerie."

C'était bien la victoire.

NEUF ANS DE CONFÉRENCES

Pendant neuf ans, le P. Lacordaire fit à Notre-Dame soixante-treize conférences ; avec celles de Toulouse, sa *Vie de saint Dominique*, sa *Marie-Madeleine* et ses *Lettres à un jeune homme*, elles constituent l'œuvre capitale de son apostolat. Ce qu'elles furent ces conférences, ceux qui les ont entendues nous l'ont dit et, de nos jours, il suffit de les lire pour comprendre l'admiration enthousiaste qu'elles exaltaient parmi eux, lorsqu'il exposait la doctrine de l'Eglise, lorsqu'il en montrait la force traditionnelle se perpétuant à travers les âges, et lorsque revendiquant pour elle la liberté, il s'écriait :

" Nous ne tenons pas notre liberté des Césars ; nous la tenons de Dieu et nous la garderons parce qu'elle vient de lui. Les princes peuvent bien se réunir pour combattre les prérogatives de l'Eglise, les charger de noms flétrissants afin de les rendre odieuses, dire que c'est une puissance exorbitante qui perd les Etats. Nous les laisserons dire et continuerons à prêcher la vérité, à remettre les péchés, à combattre les vices, à communiquer l'esprit de Dieu."

Je ne puis, à mon grand regret, vous promener aussi longtemps que je le voudrais, à travers le parterre saint et enchante où s'épanouissaient les fleurs de son éloquence. Je voudrais cependant, avant de finir, en cueillir encore deux ou trois, parmi les plus belles et vous en faire respirer le parfum, ou pour mieux dire vous faire entendre quelques-uns des cris qu'arrachait à Lacordaire son amour pour Dieu, cette folie de la croix dont il fut possédé au même degré qu'un François d'Assise ou qu'un Dominique.

Ne les égale-t-il pas ces sublimes champions de la pensée catholique, lorsque nous parlant de l'Homme-Dieu, il nous montre sa tombe gardée par l'amour, sa cendre non encore refroidie, sa divinité affirmée par les apôtres, par les martyrs, par des générations de fidèles et lorsqu'il termine sa démonstration par ces mots : " Et cet homme, c'est vous, ô Jésus, qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sacrer dans votre amour et dont le nom seul ouvre mes entrailles et en

arrache cet accent qui me trouble moi-même et que je ne me connaissais pas !”

Je rappellerai encore un autre épisode de sa carrière d'orateur chrétien, un épisode que vous connaissez sans doute, mais qu'en parlant de lui, il est impossible de ne pas rappeler ; je veux dire l'admirable discours qu'il prononça le 27 février 1848, en ouvrant la station de carême, au lendemain de la révolution qui venait de détruire la royauté de Louis-Philippe et de cette journée du 24 février durant laquelle une foule en délire avait envahi et mis au pillage le palais des Tuileries.

Au cours de ces scènes de dévastation, un jeune homme qui se trouvait là songe que la chapelle va être profanée. Il y court, s'empare du crucifix dressé sur l'autel et des vases sacrés et, sous la protection de deux élèves de l'Ecole polytechnique accourus à son aide, il les présente à la foule, lui impose le respect de ces pieux emblèmes et à travers le flot des spectateurs furieux tout à l'heure, maintenant apaisés et tête nue, il les transporte à Saint-Roch où le curé les reçoit de ses mains.

Les journaux avaient raconté cet épisode et on en parlait encore lorsque Lacordaire recommença ses conférences. Il ne pouvait manquer d'y faire allusion et il n'y manqua pas. Il prêchait sur l'existence de Dieu. Tout à coup, obéissant à l'une de ces improvisations qui lui étaient familières, il dit de cette voix pénétrante qui remuait les âmes :

“ Grâce à Dieu, nous croyons en Dieu et si je doutais de votre foi, vous vous lèveriez pour me repousser du milieu de vous, les portes de cette Métropole s'ouvriraient d'elles-mêmes sur moi et le peuple n'aurait besoin que d'un regard pour me confondre lui qui, tout à l'heure, au milieu de l'événement de sa force, après avoir renversé plusieurs générations de rois, portait dans ses mains soumises, et comme associée à son triomphe, l'image du fils de Dieu, fait homme. ”

C'était si grand, si beau, si saisissant que l'auditoire, malgré la sainteté du lieu, éclata en applaudissements. Surpris, déconcerté, Lacordaire resta quelques minutes sans pouvoir se remettre. Puis, tremblant, pâle et brisé, il reprit :

“ N'applaudissons pas, Messieurs, la parole de Dieu ; croyons-la, aimons-la, pratiquons-la. C'est la seule acclamation qui monte jusqu'au ciel et qui soit digne de lui. ”

Voilà ce qu'était son éloquence, tantôt persuasive et captivante, tantôt fertile en ces grands coups d'ailes qui l'empor-

taient sur les plus hauts sommets du beau et ses auditeurs à sa suite.

On raconte que quelques instants après cette conférence triomphale, presque confus de son succès, effrayé tout au moins et craignant d'en tirer orgueil, il alla, à peine rentré à son couvent de la rue Jean-de Beauvais, se livrer, dans la cuisine, pour s'humilier, aux plus humbles besognes. On a raconté aussi que ce même jour, un frère convers passant devant la cellule du Père et entendant des gémissements poussa la porte, regarda et le vit prosterné devant le Christ. Il pleurait et suppliait :

— Seigneur, Seigneur, par pitié, éloignez de moi la gloire.

Après sept ans de cet infatigable et fécond apostolat, il lui sembla qu'il avait assez prodigué sa parole, pour la gloire de Dieu, la seule pour laquelle il eût jamais travaillé et en 1851, en finissant de prêcher la station de carême, ses paroles prirent le caractère d'un adieu.

Après avoir salué avec émotion les voûtes de Notre-Dame sous lesquelles sa voix avait si longtemps retenti et déclaré à ses auditeurs qu'il leur restait à jamais uni, il achevait en disant : " Rien ne peut empêcher désormais que vous n'ayez été la gloire de ma vie et que vous ne soyez ma couronne pour l'éternité." Sur ces mots, il quitta la chaire qui lui devait une illustration sans égale et où il ne devait plus remonter.

LES DERNIÈRES ANNÉES

Que pourrais-je ajouter maintenant qui vous le fit apparaître plus grand qu'il ne vous est apparu à la lumière des souvenirs que je viens d'évoquer ? Si j'avais dû vous raconter sa vie, il me resterait à vous le montrer, descendu de la chaire, écrivant de beaux livres, à la gloire de Dieu ; se vouant infatigablement à la tâche qu'il s'était proposée : le développement de son Ordre ; fondant des maisons, des collèges, Nancy, Chalais, Flavigny, Sorrèze, Oullins ; se consacrant à l'éducation de la jeunesse et s'en faisant chérir ; se livrant, dans le silence de sa cellule, à des mortifications d'un autre âge, faisant pénitence à l'exemple des Pères du désert, usant ses forces dans la fougue de son apostolat et contribuant ainsi à abrégier sa vie. Mais, je n'ai pas cru, je vous l'ai dit en commençant, que ce fût là ce que vous attendiez de moi et, j'espère avoir répondu à votre attente en me contentant de enueillir entre les innom-

brables incidents de sa noble existence, quelques-uns de ceux qui permettent de dire de lui qu'il a été le plus grand apôtre de la pensée catholique au XIX^e siècle.

Ne vous ayant pas raconté sa vie, je renonce à vous raconter sa mort, survenue le 21 novembre 1861 et qui rappelle celle des saints. La dernière parole qu'il prononça fut un cri d'angoisse, mais aussi un cri de foi.

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! Ouvrez-moi ! Ouvrez-moi !

Qui de nous oserait douter que Dieu lui a ouvert !

S'il pouvait revenir au monde aujourd'hui, il serait dououreusement ému en voyant son œuvre détruite, et si gravement compromis les intérêts de cette Eglise dont il fut le vaillant soldat. Mais, il ne désespérerait pas de voir sur tant de ruines repousser de puissantes ramures, s'épanouir des floraisons nouvelles et peut-être, nous rappellerait-il le langage quasi prophétique qu'il tenait un jour à une amie : " Ni vous ni moi ne verrons la nouvelle Eglise que Dieu prépare à la France. Il lui faudra plus d'un siècle pour se former ; mais, à moins que notre patrie ne périsse, elle se formera inévitablement. Or, c'est tout l'avenir, et celui qui ne veut triompher que dans son moment imperceptible est semblable à l'homme qui préférerait manger un pépin que le planter pour faire un arbre à sa postérité. "

Trop patriote pour croire que notre patrie périra, je suis trop croyant pour mettre en doute la réalisation de cette prophétie et pour ne pas espérer fermement que nos enfants pourront un jour, comme leurs aïeux, respirer en liberté l'air vivifiant et pur qui tombe des ombrages sacrés, ces ombrages où passe un souffle divin et à l'abri desquels naquit et fructifia, pour la gloire de l'Eglise, le génie d'Henri Lacordaire.

ERNEST DAUDET.



BIBLIOGRAPHIE DOMINICAINE

DEUX OUVRAGES RÉCENTS

R. P. Reginaldus Beaudoin, O. P.—*Tractatus de Conscientia*,
cura et studio R. P. A. Gardeil, O. P. éditeur. \$0.80 cts.

Par des œuvres personnelles d'une remarquable portée, le T. R. P. Gardeil a déjà rendu d'importants services à la cause des Sciences Sacrées. Il vient d'acquérir un nouveau titre à la gratitude des théologiens, en publiant le précieux *Traité de la Conscience* du P. Beaudoin, ancien Régent des Etudes aux couvent des Frères-Prêcheurs de Volders et de Corbara qui s'était acquis, dans l'Ordre de St-Dominique, une haute réputation de doctrine et de sagesse.

La matière de l'ouvrage est répartie en quatre questions principales.

Dans les trois premières l'auteur étudie la conscience objectivement et subjectivement considérée, puis la conscience douteuse. La quatrième de beaucoup la plus ample—et subdivisée en cinq longs articles—est consacrée au problème si complexe de la conscience probable.

Les questions si débattues de nos jours du probabilisme et de l'équiprobabilisme, y sont traitées avec une maîtrise qui ne manquera pas d'impressionner vivement les esprits.

A noter aussi l'explication donnée de la probabilité de fait et de droit : c'est un véritable progrès sur les auteurs précédents.

Après avoir étudié ces pages si fortement conçues, plus d'un lecteur conclura sans doute que ces points délicats n'avaient pas encore été traités avec une telle profondeur, ni une telle sérénité.

Abondance et sûreté des principes acquises par un commerce intime de plus de vingt-cinq ans avec les œuvres de St-Thomas, de St-Alphonse, et des trois grands Scholastiques ; clarté de l'exposition qui indique une intelligence dominant

son sujet ; méthode rigoureusement logique qui ramène toutes les conclusions aux principes supérieurs de la Science Morale, et relie étroitement les divers développements entre eux : voilà quelques-unes des qualités qui font de ce volume une œuvre d'incontestable valeur et qui lui assureront une place d'honneur parmi les productions théologiques les plus estimées de notre époque.

Tous ceux, prêtres et théologiens, qui cherchent à se fixer sur ces difficiles matières et qui veulent également fuir une étroitesse dangereuse et une funeste largeur, y trouveront sans doute la lumière, qui les établira dans la paix de la vérité.

R.-M. R.

R. P. J. Hurtaud, O. P., Maître en Sacrée Théologie. La Vocation au Sacerdoce. 1 vol. in-12, 454 p, \$0.80 cts. Paris, Gabalda, 1911.

En matière de vocation sacerdotale deux théories sont en présence : " L'appel officiel de l'évêque est l'organe immédiat et unique de la transmission du décret éternel par lequel Dieu se choisit ses prêtres. " C'est la théorie défendue récemment par le chanoine Lahitton. L'autre théorie est " que l'Esprit de Dieu livre le secret du Père, dans l'appelé lui-même, par les aptitudes qu'il développe en lui avec sa coopération, et surtout par le pieux mouvement qu'il excite dans la volonté pour l'orienter du côté du Sacrifice de Jésus, pour faire naître et grandir en lui le désir d'être le serviteur de sa Rédemption parmi les hommes. "

Quel est, de ces deux points de vue, le point de vue traditionnel de l'Eglise ? La thèse de M. Lahitton a soulevé un conflit, amené des confusions d'idées. " C'est à apporter dans ce conflit un peu de paix, dans cette confusion un peu de lumière, " que le P. Hurtaud consacre son livre. Vraiment il est impossible, après l'avoir lu, de ne pas être éclairé et pacifié, de ne pas entendre la parole de Jésus : " *Nemo potest venire ad me, nisi Pater qui misit me traxerit eum.* "

Le travail du R. P., en effet, n'est pas un travail de simple polémique. C'est le travail d'un théologien, d'un Maître en théologie. Sans doute, les thèses de M. Lahitton exercent

parfois la verve de son contradicteur, mais cette verve est plutôt le résultat d'une implacable logique, qui, pénétrant la pensée qu'elle doit juger, l'examine sous toutes ses faces, sans crainte des conséquences de la redoutable épreuve d'une pleine lumière.

Le livre du R. P. est avant tout un livre de principes. Les notions théologiques qui gouvernent la question de la vocation en général et celle de la vocation sacerdotale en particulier y sont exposées avec des précisions que l'on ne saurait rencontrer ailleurs. Les textes sur lesquels M. Lahitton avait cru pouvoir fonder sa doctrine de l'idonéité pure et simple sont étudiés dans leurs sources aux clartés d'une exégèse rigoureuse. Quelques passages de St-Thomas étaient cités par M. Lahitton comme des preuves en faveur de sa théorie. Le sens exact de ces passages est fixé par une méthode sûre. Il fallait toute l'expérience thomiste du R. P. pour conduire si clairement une telle discussion, pour ramener aux grandes notions de prédestination et de grâce la question particulière de la vocation sacerdotale et montrer qu'elle n'est, pour ainsi dire, qu'un corollaire des principes de la théologie catholique en ces matières. Le travail auquel le R. P. a consacré sa science de théologien et son talent d'écrivain est donc un véritable service rendu aux directeurs d'âmes, aux directeurs des grands séminaires, et par là même, à l'Eglise.

A. M. (Année Dominicaine).



Superiorum permissu.

De licentia Ordinarii.
